## **NOESYA**

5 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE

33150 CENON

## LIASSE FISCALE 31/08/2022 IS / RS

Période du 01/09/2021 au 31/08/2022



# BILAN SIMPLIFIÉ

Dés	signation de l'entreprise <u>NOESYA</u>						Néant □ *		
Adı	resse de l'entreprise <u>5 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE</u> 33	315	0 CENON						
	IRET								
							Exercice N clos le [3   1   0   8   2   0   2   2		
	ACTIF		Brut	Am	ortissements-Provision	ons	Net		
	<b>(</b> *	010	1	012	2		3		
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	incorporalles	014		016					
MOB		028	1 516	030	333	}	1 183		
IF IM		040	2 053	042			2 053		
ACT		044	3 568	048	333	3	3 236		
		050		052					
		060		062					
ANT		064		066					
3CUL	1 Cliento et escuelto unita di 6 *	068	59 568	070			59 568		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2) Autres * (3)			25 283					
ACT	Valeurs mobilières de placement			23 203					
	Disponibilités		171 914						
	<u>'</u>								
	Changes constatees a arante		1 505 258 271						
_	Total général (I+II)   110   261 839   112   333   261 506								
	Capital social ou individuel *					120	40 000		
	Écarts de réévaluation					124			
S	Réserve légale					126			
ROPRES	Réserves réglementées *					130			
X PR(	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes viv	vant	s *	131	)	132			
CAPITAUX P	Report à nouveau					134			
CAF	Résultat de l'exercice					136	170 649		
	Provisions réglementées					140			
					Total I	142	210 649		
	Provisions pour risques et charges				Total II	154			
	Emprunts et dettes assimilées					156			
<b>S</b> (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164			
DETTES (4)	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	2 988		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	5 000 )	172	47 869					
Produits constatés d'avance									
Total III 176									
			Tota	al gé	néral ( I + II + III)	180	261 506		
SI	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	(4)	Dont dettes à plus d'un			195			
RENVOIS	(2) Dont créances à plus d'un an	(5)	Coût de revient des immou créées au cours de l'	mobi exer	lisations acquises cice *	182	3 568		
R	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs 199	(5)	Prix de vente hors TVA cédées au cours de l'exc	des ii ercice	mmobilisations e *	184			
		_	igurant dans la natica nº 202						

# COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Forn	nulaire obligatoire (article 302 septies bis du Code général des impôts)  Désignation de l'entrepriseNOESYA		Néant □*
	- RÉSULTAT COMPTABLE  Formulaire déposé au titre de l'IR  018	Exerc 3 1 10	cice N clos le   8 2 0 2 2 ]
П	Ventes de marchandises *	210	1
PRODUITS D'EXPLOITATION		214	
OITA	Production vendue   intracommunautaires   217   69 850	218	662 371
XPLC	Production stockée * Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production	222	
D'E		224	
UITS	Subventions d'exploitations reçues	226	
QQ	Autres produits	230	2 405
I I	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232	664 776
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	
	Variation de stocks (marchandises) *	236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238	
z	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *	240	
ATIC	Autres charges externes *: dont crédit bail : - mobilier : immobilier :	242	93 265
TIOI	dont tava professionnelle	244	2 380
EXP	•	250	316 955
CHARGES D'EXPLOITATION	•	252	100 974
ARGI	Dotations aux amortissements *	254	333
CH		256	
	I commerciales a retranger *	262	38
	Autres charges dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		
		264	513 945
1 -	- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	270	150 831
	Produits financiers (III) 280 Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)	290	5 000
		300	
	Charges exceptionnelles (VI)  dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)  348		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)	306	(14 818)
		310	170 649
В	- RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 170 649	314	
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles * 316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles 318		
su	Provisions non déductibles * 322		
Réintégrations	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) 324 750		
intég	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPC 248 330 2 450		
Ré	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option  Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)  251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 999		
		997	
	, and the same of	342	101 103
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)         981         JEI (44. sexies A)         989         1 01 1 03           ZRD (44. terdecies)         127         ZRR (44. quindecies)         138		
tions	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 001		
Déductions	ZFANG 44. quaterdecies 345 Investissements outre-mer 344		
Á	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 902 Zone de développement prioritaire 903		
	H SEXULUS) (44 septences)	350	67 746
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645  Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B) 645  Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C) 647		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)  Octobre 2 Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)  Octobre 3 Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		
DÉ	Deduction exceptionnelle (Art 39 deates F) 990 Deduction exceptionnelle (Art 39 deates G 649	25/1	
	SULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS  Bénéfices col. 1 Déficit col. 2 352 5 000  Déficit de l'exercice reporté en arrière * 356	354	
Déficits	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :	360	
DÛ	SULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bépéfices col. 1. Déficit col. 2. 370 5. 0.00	372	

NOESYA

Extension

Détail des réintégrations diverses (total reporté en zone 330)	Montant
DONS	2 450
Détail des déductions diverses (total reporté en zone 350)	
(	Montant
REDUCTIONS D'IMPOT DONS	1 470
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS	1 470
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098
REDUCTIONS D'IMPOT DONS  CREDIT D'IMPOT RECHERCHE  RESERVE DE PARTICIPATION SCOP	1 470 14 098



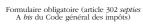
### ${\bf IMMOBILISATIONS-AMORTISSEMENTS-PLUS-VALUES-MOINS-VALUES}$

Formula A <i>bis</i>	ire obliga du Code	atoire (article 302 <i>se</i> général des impôts	pties I	Dési	ignation	de l'e	entrepris	se : <u>N</u>	OESY	'Α												Néant [	_*
ı	1	MOBILISATIO IMMOBILISÉ	ONS		Valeur b immobilis début de	ation	s au		Augme	entatio	ons			Diminutions			Valeur b immobili la fin de	sations à		Valeur d	'origi	on légale ' ne des im fin d'exer	mo-
Immob	lisation	Fonds com	mercial 4	<b>4</b> 00				402				40	4			406							
	orelles	Autres	4	<b>41</b> 0				412				41	4			416							
,,	Terrain	ıs	4	<b>420</b>				422				42	4			426							
relles	Constru	uctions	4	<b>130</b>				432				43	4			436							
corpc	Installa	tions techniques		440				442				44	+				46						
ttions	Installa	el et outillage ind tions générales	iusuieis	<b>450</b>				452				45	+										
Immobilisations corporelles		ements divers	-	460				462				46	+			466	456						
Imm		immobilisations	-	$\dashv$				$\vdash$				+	+										
	corpor	elles		470				472			516	47	+			476		1 51	-				
In	nmobilis	sations financière	-	<del>1</del> 80				482			053	48	4			486		2 05					
	ĭ	TC	TAL 4	<b>1</b> 90				492		3	568	49	4			496		3 568					
II	IMOBI	AMORTIS:				Мо	ontant de au débu			nts	Augn			ns : dotations xercice		érents :	aux éléme	amortissements éléments sortis f et reprises Montant des à la fin				ortissemer 'exercice	nts
For	nds com	nmercial				495					497				498				499				
Autr	es immo	obilisations incor	porelles			500					502			504					506				
s	Terrain	ıs				510					512			5					516				
orelle	Constru	uctions				520					522	22			524				526				
corp	Installa	tions techniques el et outillage ind	luctei ala			530			532						534				536				
Immobilisations corporelles	Installa	tions générales,		ents	,	540					542				544				546				
obilis		gements divers				550				$\rightarrow$	552				554				556				
Imm	,	immobilisations	corporell	ec		560				-	562			222	564				566			2.1	
	Autres	minopinsations	corporen		ГОТАЬ	570					572			333	574				576				33
<del> </del>		V 110 VALUE					(19 %	5. 15 %	et 0 % r			orises	; à	333		ntrepris	es à l'IR)		570			3.	33
		LUS-VALUE		INS	5-VALU	<u> </u>	- 1	cadre	est insuf	ffisant			état	l'IS, 12,8 % pour du même modè	le)				_				
	cédée de post	mmobilisations es virées e à poste, es service ou	1				2					3				4			5	5			
у	e patrin	rées dans noine privé les produits	6				7	1				8							10	, ,			
	<u> </u>	été industrielle.		isseı	ments *	Va	lleur résic	luelle	Prix	de ce	ession *	<u> </u>				9	Plus ou mo	oins-values	10	0			
Immobilisa- tions													С	Court terme *				Long	terme				
		1		2			3		-	4	)	+		(5)		19 %	6	15 % ou	12,8 9	% ⑦		0 % 8	
1									-			+											
2									-			+											
3									-			+											
4												+											
5	-											$\perp$											
6												$\perp$											
7												$\perp$											
8																							
9																							
10																							
TOTAL	578		580			582			584			58	6		581			587		58	39		
		Plus-values ta	axables à	19	% (1)	579			I	Régul	arisation	s 59	0		583			594		59	)5		
				TC	OTAL				1 1			59	6		585			597		59	9		

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.





### RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désigna	tion de	e l'en	treprise :NOESYA														Néant □*
I RELI	EVÉ [	DES	PROVISIONS - A	MOF	RTIS	SEME	NTS DÉI	ROC	GΑ	١T	OIRES						
A NATURE DES PROVISIONS		N		au début xercice			d	Augmentations otations de l'exer			Diminutions reprises de l'exercice		à la f	Montant in de l'exercice			
	Amor	tisse	ments dérogatoires	600				602	2				604		606		
Provisions réglementées			orations nelles de 30 %	601				60	3				605		607		
	Autre	s pro	visions réglementées *	610				612	2				614		616		
Provision	ns pou	r risc	lues et charges	620				62	2				624		626		
	Sur immobilisations 630			632	2				634		636						
Provisions	Sur st	ocks	et en cours	640				642	2				644		646		
pour dépréciation				656													
	Autres	prov	isions pour dépréciation	660				662	2	664 666							
			TOTAL	680				682	2				684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES  Dotations  Dotations  Reprises  C VENTILATION DES DOTATIONS									GES À PAYER								
Fonds commercial 681 Dotations 6			68	3	Кер	11303							POUR L'ASSIETTE DE L'I iffisant, joindre un état c			èle)	
Autres immobilisa incorporelles	ations	700		70	15					ľ	1 Indemnités per charges socia	ngés fiscale	à payer, es correspondantes				
Terrains		710		71	5					ľ	2						
Constructions		720		72	5					3							
Inst. techniques mat. et outillage	,	730		73	5					4							
Inst. générales, a cements amén.	agen- div.	740		74	5					5							
Matériel de trans	sport	750		75	5					6							
Autres immobilitions corporelles		760		76	5						7						
ТО	TAL	770		77	5					ľ	TOTAL à reporter	ligne	322 (	du tableau n° 2033-B-SD	780		
II DÉF	ICITS	RE	PORTABLES						T								
-			ı titre de l'exercice préd		t (1)	982			I								
Déficits transférés Nombres d'opérat			it (article 209-II-2 du CGI rcice	1)		982 bis			1								
Déficits imputés						983			1								
Déficits reporta	bles					984			1								
Déficits de l'exer	cice					960											
Total des déficits		à re	porter			970											
III DIVE			le de la de											Lac	\		
Primes et cotisa	itions c	omp	lémentaires facultative dont montant dé		ole de	s cotisat	ions facultati	ives v	vers	sée	es en application	325		38	51		
			du I de l'article 15 dont cotisat									327					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite 327  Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *						38	30										
NO 1				itant c	les co	tisations	s sociales obl	igato	ire	es h	nors CSG-CRDS	326		20	20	Т	
N° du centre de gestion agréé  Montant de la TVA collectée						-	38										
				noo ( -	e ·	nm = h ·1	instinct)							35	78		110 410
			ible sur biens et servic		aur 11	ııınobil	isauons)							39	-		10 661
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								<u> </u>									
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 oc.								a l'artiala 217 action	398 397								

<sup>(1)</sup> Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

# Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

#### DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: NOESYA				Néar	t □*	+
Exercice ouvert le:0.1 /.0.9 /.2.0.2.1. et clos le:	Donnée	s en nor	nbre de	mois	1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel * :			376		5,	,00
Dont apprentis			657			
Dont handicapés			651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale			861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises			108	6	62 3	 371
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées			118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale e	119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges			105			
		TOTAL	<b>. 1</b> 106	6	62 3	 371
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			115			5
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			143			
Subventions d'exploitation reçues			113			000
Variation positive des stocks			111			-
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée			116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153					
, the state of the		TOTAL			5 (	005
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>						
Achats			121		2 9	990
Variation négative des stocks			145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances			125		73 4	464
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à dispositior convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		re d'une	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	<u>'</u>		133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)			148			38
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée			128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisatio disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de locati			à 135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale	e et courante		150		-	
		TOTAL	. 3 152		76 4	492
IV - Valeur ajoutée produite			'			
Calcul de la valeur ajoutée (tota	ıl 1 + total 2 -	total 3)	137	5	90 8	884
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établisser formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant ég formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).			s 117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAI	E			-		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE	la CVAE ne de ci-dessous et	oivent pa la case	s comple 17, vous	ter ce c serez a	adre. lors	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case 020						
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)  Effectifs	au sens de	la CVAE	* 023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'articl	e 223 A du C	CGI)	026			
Période de référence 024 / / /	160	/	1			
Date de cessation		/	1			

<sup>(1)</sup> Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

<sup>\*</sup> Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD au *§ déclaration des effectifs*.

### 6

### COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

# (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt			1 (1) Néant *
Exercice clos le 31082022		SIREN	9 0 2 7 7 3 0 5 0
Dénomination de l'entreprise NO	DESYA		
Adresse (voie) 5 RUE FREDI	ERIC JOLIOT CURIE		
Code postal 33150	Ville	CENON	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903 4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904 400
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNE	S MORALES :		
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique \\ N° SIREN (si société établie en France) \	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N°	Voie	% de detention	No de parts ou actions
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse: N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNE	ES PHYSIQUES :		
Titre (2) M Nom patronymiqu	le LEVY	Prénom(s)	ARNAUD
Nom marital		% de détention 25,00 Nb	de parts ou actions
Naissance: Date $21/02/1978$ $N^{\circ}$	Département 78 Co	ommune LA-CELLE-SAINT-CLQUD Pays	FRANCE
Adresse: N° 37	Voie RUE ORFILA		
Code Postal 75020	Commune PARIS	Pays	FRANCE
Titre (2) M Nom patronymiqu	ne BOISSINOT	Prénom(s)	PIERRE-ANDRE
Nom marital		% de détention 25,00 Nb	de parts ou actions
Naissance: Date 27/12/1978 N° 1	Département 78 Co	ommune POISSY Pays	FRANCE
Adresse: N° 1	Voie RUE DE MARNES		
Code Postal 92410	Commune VILLE-D'A	Pays	FRANCE

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



NOESYA

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2033-F-SD 2022



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

II - CAPITAL DÉTENU I	PAR LES PERSONNES PHYSIQUES		
Titre ( <b>2</b> ) M	Nom patronymique GAYA		Prénom(s) SEBASTIEN
Nom marital		% de détention	25,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 03	N° Département 33	Commune LA-TESTE-I	DE-BUCH <sub>Pays</sub> FRANCE
Adresse: N° 68	Voie RUE RENE	BOULANGER	
Code Po	stal 75010 Commune	PARIS	Pays FRANCE
Titre ( <b>2</b> ) M	Nom patronymique BENOIT		Prénom(s) ALEXIS
Nom marital		% de détention	25,00 Nb de parts ou actions 100
Naissance: Date 0	7/01/1992 N° Département 33	Commune BORDEAUX	Pays FRANCE
Adresse: N° 5	Voie RUE FREDE	RIC JOLIOT CURIE	
Code Po	stal 33150 Commune	CENON	Pays FRANCE
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	stal Commune		Pays
Titre (2)	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	stal Commune		Pays
Titre ( <b>2</b> )	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	stal Commune C		Pays
Titre ( <b>2</b> )	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays Pays
Adresse: N°	Voie		•
Adresse: N° Code Po  Titre (2)  Nom marital  Naissance: Date  Adresse: N° Code Po	stal Commune		Pays
Titre ( <b>2</b> )	Nom patronymique		Prénom(s)
Nom marital		% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays
Adresse: N°	Voie		
Code Po	stal Commune		Pays

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

### FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP  $N^{\circ}$  2033-G-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant x	*
-------------	---

N° de dépôt	d	ont la société détient dire	ectement au	moins 10 % du capital)			(1) $_{\text{N\'eant}}$ *
Exercice clos le	31082022				SIRE	N 90	2 7 7 3 0 5 0
Dénomination de l'entrep	prise	NOESYA			- SIRE	.,	
	5 RUE FREDERIC						
	33150		Ville	CENON			
		NUES PAR L'ENTREPRISE	:	905			
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société o	établie en France)				9	% de détention	
Adresse: N°	,	Voie					
Cod	de Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société o	établie en France)				9	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			I	Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société o	établie en France)				ģ	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			] ]	Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société o	établie en France)				ģ	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			I	Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société e	établie en France)				g	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			I	Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société o	établie en France)				9	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			I	Pays	
Forme juridique		Dénomination					
N° SIREN (si société o	établie en France)				9	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			I	Pays	
Forme juridique	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Dénomination		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
N° SIREN (si société d	établie en France)				g	% de détention	
Adresse: N°		Voie					
Cod	de Postal	Commune			_ I	Pays	

<sup>(1)</sup> Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

<sup>\*</sup> Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté								Formulaire obligatoire
Égalité Fraternité			• -				(ar	t 223 du Code général des impôts)
			IMPÔT SUR L	ES SOCIE				Timbre à date du service
Exercice ouvert le	01092021	et clos le	31082022		F	Régime simplif		X
Déclaration souscrite pou		le du groupe				Régime ré	el normal	
Si PME innovantes, coche								
Si option pour le régime o	ptionnel de taxation a	u tonnage, a	rt. 209-0 B (entrepr	rises de transp	ort maritime)	, cocher la ca	se	
A IDENTIFICATION	N DE L'ENTREPRISE							
	Désignation de la socie	été:				Adresse du s	siège social:	
NOESYA 5 RUE FREDERIC JOLIO	T CURIE							
33150 CENON		- O O						
SIRET 9 0	2   7   7   3   0	5 0 0	0 0 1 5	Mél :				
Adre	esse du principal établis	ssement:			Ancieni	ne adresse en	cas de change	ement:
RÉGIME FISCAI	L DES GROUPES							
Les entreprises placées sou		s de sociétés	doivent dénoser cet	tte déclaration e	n deux exemr	laires (art 223	A à II du CGI	)
Date d'entrée dans le group			dolveni deposer eet	ic acolaration ci	T deax exemp	nancs (art 220	A a o aa ooi,	'
Pour les sociétés filiales,			tion et n° d'identifica	ation de la socié	té mère:			
,								
			-					
				SIRET				
B ACTIVITÉ								
Activités exercées	Programmation in	formatique			S	i vous avez ch	angé d'activité	e, cochez la case
	ON DES ÉLÉMENTS	D'IMPOSITI	ON (cf. notice de la c	déclaration n°2065	S-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au	u taux normal						Déficit
	Bénéfice impo	sable à 15 %	3 000	Résultat net de				
2 Plus-values				brevets et droits taux de 10 %	de propriete	industrielle as	similes imposa	able au
PV à long terme impos	ables à 15%		L.					
PV à long terme	Autres P\	/ imposables à		PV à lo	ong terme		PV exon	nérées
imposables à 19%		19%		imposa	bles à 0%			quindecies)
3 Abattements et exonéra	tions notamment entr	eprises nouv	elles ou implantée	es en zones d'e	ntreprises or	u zones franc	hes	
Entreprise nouvelle, a	rt. 44 sexies Jei	unes entrepris	ses innovantes, art.	44 sexies-0 A	х			
Entreprise nouvelle, an	t. 44 septies	Zone franch	ne d'activité, art. 44	quaterdecies -	Zon <sup>,</sup>	e de restructur	ation de la défe	ense, art. 44 terdecies
								¬ ´ 🗏
Bassins urbains à dyna	amiser (BUD), art.44 sex	xdecies	Zone franche	e Urbaine – Terr	itoire entrepre	eneur, art . 44	octies A	Autres dispositifs
Zone de développeme	nt prioritaire, art. 44 sep	otdecies						
Société d'investissen		ou déficit exo		101	103 Plus-va	lues exonérée		
immobilier co	· · ·	+ ou - selon le	,			taux de 15	1%	
4 Option pour le crédit d'il			ur productif, art. 244	l quater W				
	cf. notice de la déclaration n°		ra avant danná liau	à la dáli manaa	d'un cortificat	do orádito d'im		
<ol> <li>Au titre des revenus mob</li> <li>Au titre des revenus aux</li> </ol>							•	territoriale
d'Outre-mer, un crédit d'imp					i etialigei, uli	territorie ou ui	ie collectivite i	lemonale
E CONTRIBUTION	ANNUELLE SUR LE	ES REVENU	S LOCATIFS (cf. no	otice de la déclaration	on n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à	la contribution de 2,5%	)						
F ENTREPRISES	SOUMISES OU DÉSI	IGNEES AU	DÉPOT DE LA D	ÉCLARATION	<b>PAYS PAR</b>	PAYS CbC/I	DAC4 (cf. notice	e du formulaire n° 2065-SD)
1- Si vous êtes l'entreprise,	tête de groupe, soumise	e au dépôt de	la déclaration n° 22	258-SD (art. 223	quinquies C-	-I-1), cocher la	case ci-contre	;
2- Si vous êtes la société souscrire la déclaration n°	tete de groupe et qu 2258-SD. indiquer le n	om. adresse	designe une autre et numéro d'identifi	entite du grou ication fiscale d	e l'entité 📖			
désignée					1	N°		
3- Si vous êtes l'entreprise d	<u> </u>				· ` · .	· ·	-2), cocher la	case ci-contre
Dans ce cas, veuil de groupe	llez indiquer le nom, ad	lresse et num	éro d'identification f	fiscale de la soc				
	INFORMATISÉE					N°		
L'entreprise dispose-t-elle d		naticée 2 O	UI x NON	Si qui ir	ndication du lo	nicial utilicá	CACE CENI	ERATION EXPERTS
L'entreprise dispose i elle d	and complabilite inform	idilocc : O	or x non	Or our, ii	laication aa io	gioloi dillioc	SAGE GENI	ERATION EXPERTS
								tionné par l'application de
S'agissant des notices de							ciarer sur ie	site www.impots.gouv.fr.
			·		<u> </u>			
Nom et adresse du profession FINALA 92 EXPERTS CO		nptable:		Nom et adresse	du conseil:			
17 RUE DE LA VANNE								
92120 MONTROUGE	Té		mana an air da at D	Internation of the Lorentz			Tél:	
	,		,	Identité du décla		l ia:	CENTON	
Nom et adresse du CGA/ON	nga ou du viseur conve	энцонпе:	-	Date: 2 Qualité et nom o	27092022		CENON	ALEXIS BENOIT
N° d'agrément du CGA/OM0	GA/viseur conventionné			Signature:	iu signatane:	JULIANIE		TINITA NIMOTI
				g				

Examen de conformité fiscale (ECF)

prestataire :

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD 2022

Formulaire obligatoire **ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD** (art 223 du Code général des impôts) RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même payées par un établissement chargé du service des titres Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2) Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par d personnes interposées е Montant des distributions f autres que celles visées en g (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3) h Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4) i Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI Montant des revenus répartis (5) Total (a à h) RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Pour les SARL Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): \* SARL, tous les associés; Montant des sommes versées: à titre de frais professionnels Nombre de parts \* SCA, associés gérants; Année au sociales autres que ceux visés dans \*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités cours de à titre de à titre de frais de représentation, appartenant à les colonnes 5 et 6 traitements, SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, laquelle le de mission et de déplacement chaque associé gérants ou coparticipants versement a émoluments et en toute propriété ou en usufruit. indemnités été effectué proprement dits Indemnités Indemnités Remboursements Remboursements forfaitaires forfaitaires 4 7 2 3 5 6 8 ARNAUD LEVY 100 37 RUE ORFILA 75020 PARIS PIERRE-ANDRE BOISSINGT Gérant 100 92410 VILLE-D'AVRAY 1 RUE DE MARNES SEBASTIEN GAYA 100 68 RUE RENE BOULANGER 75010 PARIS ALEXIS BENOIT Gérant 100 5 RUE FREDERIC JOLIOT CURIE 33150 CENON SEBASTIEN MOULENE 100 3 RUE LAGEYRE 33200 BORDEAUX DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre) \* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION REMUNÉRATIONS MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES à 15 % à0% à 19 % Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice 307 792 MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice apprentis sous contrat et aux handicapés (a) MVLT réalisée au cours de l'exercice Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b) MVLT restant à reporter

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les recus, attestations ou tous autres documents et percus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

toire.
répara
Etat pr
2022 : E
anvier
ables j
mpt



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  $N^{^{\bullet}}\,2067 \\ (2022)$ 

Formulaire obligatoire (article 54 *quater* du Code général des impôts)

### RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _	ou exercice
du	01/09/2021

	signation de l'entrepresse5 E		SYA C JOLIOT CUF	RIE 33150	CENON			du au	01/09/2021 31/08/2022
Α	· FRAIS ALLO	DUÉS DIRECTE	MENT OU INDI	RECTEMENT A	AUX PERSONNI	S LES MIEUX	RÉMUNÉRÉES	: v. notice 1	
		NOM, PRÉN	OM ET EMPLOI	OCCUPÉ			ADRESSE (	COMPLÈTE	
1	MOULENE SEBA	ASTIEN, dével	Loppeur front	-end		3 rue Lageyr	e 33200 BORDEAU	X	
2	BENOIT ALEX	IS, développe	eur front-end			5 rue Frédér	ic JOLIOT CURIE	33150 CENON	
3	BOISSINOT P	IERRE-ANDRE,	développeur :	back-end		1 rue de MAR	NES 92410 VILLE	D'AVRAY	
4	GAYA SEBAST	IEN, développ	peur back-end			68 rue René	Boulanger 75010	PARIS	
5	LEVY ARNAUD,	, développeu:	back-end			37 RUE ORFIL	A 75020 PARIS		
6									
7									
8									
9									
10									
	RÉMUNÉRATIO	NS DIRECTES O	U INDIRECTES	(dans l'ordre du table	au ci-dessus)			ET CHARGES RENTES	
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1	86 209				86 209	-		-	86 209
2	60 387				60 387				60 387
3	53 238				53 238				53 238
4	48 382				48 382				48 382
5	53 238				53 238				53 238
6									
7									
8									
9									
10									
**	301 454				301 454				301 454
*	* TOTAUX	I		ı			<u> </u>	ı	
	3 - AUTRES FR							72.0	10
pa	adeaux de toute r ar bénéficaire (to	nature, à l'except utes taxes compi	non des objets co rises)	nçus spécialeme	nt pour la publici	té, et dont la vale	eur unitaire ne dé	passe pas 73 €	
Fı	rais de réception, y	compris les frais de	e restaurant et de sp	ectacles, qui se ratt	achent à la gestion d	le l'entreprise et do	nt la charge lui inco	mbe normalement	1 540
T	otal								1 540
	C - ÉLÉMENTS	DE RÉFÉREN	CE (v. notice 1)	:					
		Total des dé	penses				Bénéfices impo	sables 9	
	- de l'exercice20	)22 (total col.	9 + total col.10) (	D	302 994	- de l'exercice .	.2022 🛈		5 000
	- de l'exercice préc	édent 🚺				- de l'exercice p	orécédent 🕡		
1	Nom et qualité du s	ignataire AL	EXIS BENOI			À CENON		, le2709	92022
		Gé	rant		9	Signature.			

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2022

# Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur

resultat comme si elles etalent imposees separement)						
I – Montant de charges financières nettes non admises en dédu	ction a	u titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun						
Charges financières nettes de l'exercice					а	
EBITDA fiscal de l'exercice					b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	n au titre	e de l'exercice			(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises au				olément de	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'	un gro	upe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %					d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %					е	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x		es financières			f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation						
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées a auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois e	uprès d' t demie	entreprises non liées of les fonds propres	ou		g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contrexcédant une fois et demie les fonds propres					h	
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduc	tion et d	des capacités de déd	luction inemployé	es en report		
A- Suivi des charges financières nettes en report						
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouver la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 21: dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)					i	
Montant des charges financières nettes en report transférées					(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plei	n droit (	art.209-II-2 du CGI)			(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert d	e plein	droit (2)			(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre d	de l'exer	rcice			j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déductio (c-1) – (f) ou (g) + $1/3$ x (h)	n au titr	e de l'exercice et repo	rtables :		k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture	e de l'ex	xercice (i) - (j) + (k)			ı	
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report						
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités déduction employées titre de l'exercice	n au	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	0					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					
Canacitás de dáduction inemployáge ou titro de l'evergice N. 1	α.					

Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire

<sup>(1)</sup> Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

<sup>(2)</sup> Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2022	Déterr	nination du résult	at net de cession, de o	concession ou de sous	s-concession de l	prevets et d'actifs inc	orporels assimilés	imposable à tau	x réduit	2468
(À sous	crire par les entrepriso	es non membres d'un g	roupe fiscal au sens de l'ar	ticle 223 A du CGI)						
1. Mod	alités de calcul du rés	sultat net imposable a	u taux réduit de 10 %							
	1			2	3	4	5	6	7	1
	Actif, bien ou servi		Dénor	nination	Date de premier	Résultat net déficitaire restant à reporter au	Résultat net	Rapport d'assujettissement	Résultat net imposs	able à taux réduit
	de biens ou se	rvices			exercice de l'option	titre de l'exercice précédent	de l'exercice	au taux réduit de l'exercice	imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
	Total									
2. Résu	ltat net imposable à t	aux réduit issu des in	ventions brevetables non	brevetées certifiées par l'	'INPI					
			Type d'invention b	revetable non brevetée cer	tifiée par l'INPI		Résultat net imposable de l'inve			
	Total									
3. Résu	ltat net imposable à t	aux réduit calculé en	faisant usage du rapport	de remplacement				·		
		Date de	e l'agrément	Résultat net imposabl	le à taux réduit sous	agrément				
	Total									

#### Identification de la société

Désignation de la société et a	adresse de son	principal	établissement
--------------------------------	----------------	-----------	---------------

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

NOESYA			
5 RUE FREDERIC J	OLIOT CURIE	33150 CENON	
9027730500	0015		
6201Z			

Adresse du siège social si différente

#### I . Résultats de l'exercice

A.	Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	5 000
b	Dont plus-value nette à court terme	
с	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
В.	Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

#### II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	5 000
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
	Total lignes h à k	5 000

III . Bénéfices soumis au taux normal (	a-c-h-i)
---	----------

IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)
---

.≝
parato
pré
Etat
2022:
anvier
-
rts-comptables j
cperts-comptab
xperts-comptab